



PROCES VERBAL  
De transfert du patrimoine « assainissement »

REÇU LE

27 FEV. 2008

SOUS-PREFECTURE  
DE BRIANÇON

**Entre :**

La Commune La Grave,  
représentée par son Maire, Monsieur Jean-Paul DURAND, dûment habilité par délibération du  
Conseil Municipal en date du..... ;  
Ci après dénommée « la Commune »

**Et**

La Communauté de Communes du Briançonnais,  
représentée par son Président, Monsieur Alain BAYROU, dûment habilité par délibération du  
Conseil Communautaire en date du .....  
Ci après dénommé « la Communauté de Communes »

**Constatent et décident :**

- conformément à l'article L 1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, que la Commune mette à la disposition de la Communauté de Communes les biens meubles et immeubles nécessaires à l'exécution du service public d'assainissement,
- que la Commune et la Communauté de Communes du Briançonnais passent les écritures comptables nécessaires au transfert de patrimoine,
- d'approuver les états d'actif et de passif suivants établis par la Commune et la Trésorerie de Monétier les Bains et arrêtés au 31/12/05,

Fait le ..... à .....

Fait le ..... à Briançon

Le Maire

Le Président

Monsieur Jean-Paul DURAND,

M Alain BAYROU,



## TRANSFERT DU PATRIMOINE ASSAINISSEMENT COMMUNE DE LA GRAVE

*Situation au 31/12/05 établie par la commune et la Trésorerie de Monétier les Bains*

### Etat de l'actif

Article	Libellé	n° inventaire	Année acquisition	Valeur d'origine	Amortissements cumulés	VCN	Montant transféré
2158	Réseaux de voirie	1	2001	676 912,41	225 971,44	450 940,97	225 470,48
2158	Réseaux eau/assainissement	2	2003	841 810,12	0,00	841 810,12	420 905,06
Total 2158 - Installations autres				1 518 722,53	225 971,44	1 292 751,09	646 375,54
2315	Installation technique	3	2004	93 869,00	0,00	93 869,00	46 934,50
2315	Installation technique	4	2004	140 725,25	0,00	140 725,25	70 362,63
2315	Travaux réseau 2006	5	2005	19 752,42	0,00	19 752,42	9 876,21
Total 2315 - Immos corporelles en cours				254 346,67	0,00	254 346,67	127 173,34
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 773 069,20</b>	<b>225 971,44</b>	<b>1 547 097,76</b>	<b>773 548,88</b>

Transfert de 50% des éléments de l'actif

### Etat des subventions

NEANT

### Patrimoine à transférer - Valeur Nette

ACTIF			PASSIF		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
2158	Intallations autres	646 375,54			
2315	Immos corporelles en cours	127 173,34			
TOTAL		773 548,88	TOTAL		0,00

La Commune de La Grave

La Communauté de Communes du Briançonnais

Le Maire,

Le Président,

Monsieur Jean Paul DURAND

Monsieur Alain BAYROU